

Etude comparative des programmes de compensation volontaire de CO₂ en Belgique

Etude commandée par la Fédération Inter-Environnement Wallonie



André Heughebaert

Juin 2008

1.	Introduction	1
1.1.	Les prix	1
1.2.	Note de mise à jour	2
2.	Codes de bonne conduite	3
2.1.	En France	3
2.2.	Au Royaume-Uni	3
2.3.	En Belgique	3
3.	La méthodologie	4
3.1.	Source d'information	4
3.2.	L'évaluation	4
3.3.	Les critères d'évaluation	4
3.4.	Tableau d'évaluation des critères	9
4.	Le classement	10
5.	Les programmes	11
5.1.	Atmosfair	12
5.2.	CO2Logic	13
5.3.	MyClimate	14
5.4.	ActionCarbone	15
5.5.	CompenCO2	16
5.6.	Climact	17
5.7.	CNG GreenSeat	19
6.	Glossaire	20

Résumé

La compensation volontaire des émissions de CO₂ est devenu très à la mode. Tant dans le cadre privé que professionnel, les initiatives pour calculer ses émissions de carbone et les annuler au travers de programmes de compensation volontaires se multiplient.

Le principe est relativement simple: en investissant dans des projets réducteurs d'émissions de CO₂, les responsables d'émissions veulent contrebalancer leur impact environnemental sur l'effet de serre. Cependant, faute de directives claires de la part des autorités, le choix du programme de compensation est particulièrement difficile. Inter Environnement Wallonie (IEW) a dès lors commandé la présente étude afin de :

- 1) jeter un éclairage indépendant sur l'offre actuelle, à l'attention des consommateurs curieux, et
- 2) de stimuler le secteur à progresser, dans une saine logique d'émulation.

L'étude se limite aux principaux programmes de compensation de CO₂ accessibles aux particuliers en Belgique : **Atmosfair**, **CO2Logic**, **myClimate**, **ActionCarbone**, **CompenCO2**, **Climact** et **CNG GreenSeat**. Les différents programmes sont jugés sur la qualité de la compensation CO₂ qu'ils offrent à leurs clients tant d'un point de vue environnemental, éthique que d'équité entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Le classement des différents programmes s'est fait à partir de plusieurs critères : 1) la qualité des certificats – l'évaluation de la garantie de réduction d'émissions qui est offerte aux clients; 2) la qualité des calculs des émissions de gaz à effet de serre; 3) la qualité des projets soutenus par les programmes avec une préférence pour les petits projets répondant à des besoins locaux; 4) la qualité des standards d'évaluation des projets; 5) la localisation des projets, avec une préférence pour la réalisation de ces derniers dans les pays les plus démunis devant le changement climatique; 6) la sensibilisation ou la manière de présenter la compensation, avec une préférence pour la réduction préalable des émissions; 7) la structure de la gestion du programme de compensation, avec une préférence pour les structures mixtes à faibles frais; enfin 8) la transparence du programme, mesurée à travers la qualité et la disponibilité des rapports d'activités.

L'étude classe en tête le programme de compensation d'**Atmosfair**, organisation qui offre actuellement la plus grande garantie de qualité et qui reste un modèle à suivre. Suivent, dans l'ordre, **CO2Logic** et **myClimate**, programmes également recommandables.

1. Introduction

La compensation volontaire des émissions de CO₂ est devenue très à la mode. Tant les grands événements sportifs que de prestigieuses conférences internationales se veulent neutre en carbone. Des particuliers, de plus en plus nombreux, calculent leurs émissions de carbone et désirent les annuler aux travers de programmes de compensation volontaire.

Le principe en est relativement simple: en investissant dans des projets réducteurs d'émissions de CO₂, les responsables d'émissions veulent contrebalancer leur impact environnemental sur l'effet de serre.

Cependant, comme toute nouvelle activité économique, elle se montre prolifique et n'est pas encore soumise à des directives claires de la part d'autorités, par exemple publiques.

Ceci rend le choix du programme de compensation vers lequel se tourner particulièrement difficile. La présente étude a pour ambition 1) de jeter un éclairage indépendant sur l'offre actuelle, à l'attention des consommateurs curieux et 2) de stimuler le secteur à progresser, dans une saine dynamique d'émulation.

Cette étude analyse les programmes qui permettent aux particuliers de compenser volontairement leur émissions de CO₂ en Belgique .

Les différents programmes sont jugés sur la qualité de la compensation CO₂ qu'ils offrent à leurs clients tant d'un point de vue **environnemental**, **éthique** que **d'équité** entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Cette étude se limite aux principaux programmes de compensation de CO₂ accessibles aux particuliers en Belgique :

- Atmosfair
- CO2Logic
- myClimate
- ActionCarbone
- CompenCO2
- Climact
- CNG GreenSeat

Pour une liste plus complète des programmes dans l'ensemble du monde, veuillez vous référer à l'étude du TUFTS Climate Institute. (<http://www.tufts.edu/tie/tci/carbonoffsets>)

1.1. Les prix

Le prix de la tonne de CO₂ n'a pas été pris en compte lors de l'évaluation estimant que cela n'inférait pas avec les questions environnementales, éthiques et d'équité. Sans que cela ne soit une règle, on peut néanmoins remarquer une assez bonne corrélation directe entre le prix et la qualité de la compensation offerte : le moins cher est rarement le meilleur sur le plan de la qualité.

Le lecteur trouvera en annexe I les prix de la compensation volontaire pour deux vols:

- Paris-Madrid
- Londres-NewYork

1.2. Note de mise à jour

Cette mise à jour de l'étude, initialement publiée en novembre 2007, a pour but de se focaliser sur les programmes de compensation les plus présents en Belgique.

La comparaison a également été revue sur quatre critères essentiels:

- Les **certificats**: (CERs ou VERs) en différenciant les statuts des projets en cours de validation, validés ou certifiés/vérifiés.
- Les **calculs**: les émissions de CO₂ doivent être calculées sur des bases scientifiques et reconnues internationalement.
- Les **standards**: de nombreux standards volontaires ont été créés, certains sont plus strictes que d'autres.
- La **transparence** des programmes quand aux chiffres financiers, aux tonnes de CO₂ compensées ou encore aux projets qu'ils supportent et à l'information fournie au client.

A propos de l'auteur:

André Heughebaert est ingénieur civil électromécanicien de formation avec une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années en informatique dans différents secteurs.

En 2006, il termine un DES en Gestion de l'Environnement à l'IGEAT, ULB.

Son mémoire, préambule à cette étude, portait sur la compensation volontaire d'émission de CO₂ proposée aux passagers d'avion.

Il est actuellement chercheur au sein de la Plate-forme Belge pour la Biodiversité.

Il a réalisé cette étude en tant que citoyen d'un monde à décarboniser au plus vite, en toute indépendance d'esprit et avec la plus grande intégrité scientifique.

Tout commentaire ou suggestion peut être envoyé à andrejjh@gmail.com



2. Codes de bonne conduite

Cette évaluation prend également en compte les conseils promulgués par la 'Charte de la Compensation' française et dans le 'Code of Best Practice for Carbon Offset Providers' anglais, deux documents officiels récents visant à encadrer la démarche de compensation volontaire dans des pays voisins.

2.1. En France

La charte française, d'adhésion volontaire, a été développée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Elle couvre à la fois les opérateurs et les utilisateurs de la compensation.

“La présente charte établit les règles de bonnes pratiques d'une démarche de compensation volontaire des gaz à effet de serre (GES), fondée sur la qualité et la rigueur, tant en ce qui concerne l'évaluation des émissions à compenser et le choix des unités carbone retenues, que la transparence accompagnant l'ensemble des étapes de sa mise en oeuvre, cohérente avec une priorité affirmée pour la réduction à la source des émissions.”

Les opérateurs s'engagent à rendre public un minimum d'information sur les projets qui fournissent des certificats de réduction d'émission. Ces informations sont rendues accessibles sur un site commun à tous les opérateurs¹. L'adhésion à la charte est gratuite.

2.2. Au Royaume-Uni

Le 'Code of Best Practice' du Department for Environment Food and Rural Affairs (defra) réglemente la pratique des programmes de compensation volontaire au Royaume-Uni. Les programmes qui veulent recevoir ce label de qualité doivent s'y inscrire et s'engager à respecter certaines règles concernant:

- L'Administration
- Le calcul des émissions
- L'intégrité environnementale
- L'information au consommateur
- L'utilisation du label de qualité

Seuls les CERs contrôlés par le Nations-Unies peuvent être utilisés. Le programme s'engage à acheter les certificats dans les 6 mois de l'achat de compensation et à les annuler dans les 5 jours qui suivent auprès de l'Agence de l'Environnement.

L'accréditation d'un opérateur est payante. Le coût initial de l'accréditation d'un produit de compensation est de 4.500 £, le coût de renouvellement est de 2.000£.

2.3. En Belgique

Malheureusement, en Belgique, aucune loi ne réglemente le secteur de la compensation volontaire de carbone.

Un tel code serait souhaitable afin de crédibiliser le secteur aux yeux du client qui recevrait ainsi un minimum de garantie quand à l'utilisation qui est faite de son argent.

¹ voir le site www.compensationCO2.fr développé par l'ADEME

3. La méthodologie

3.1. Source d'information

Les informations qui ont servi de base à cette évaluation ont été recueillies au courant du mois de mai et juin 2008 en visitant les sites Internet des programmes de compensation volontaire destinés aux particuliers. Lorsque cela s'avérait nécessaire, des précisions ont été demandées par courrier électronique.

3.2. L'évaluation

La méthode de comparaison des programmes de compensation est basée sur un article du Wuppertal Institute (Sterk & Bunse 2004).

Les programmes sont évalués suivant neuf critères, trois critères de plus que ceux prévus initialement par Sterk & Bunse.

Pour chacun de ces critères, les programmes reçoivent une note de 1 à 5 suivant l'évaluation suivante:

- (1) Mauvais
- (2) Problématique
- (3) Non problématique
- (4) Bon
- (5) Excellent

Ces différentes notes (de 1 à 5) sont pondérées par un poids propre à chaque critère.

Quatre critères ont été considérés comme les plus importants (**certificats, calculs, standards et transparence**), ils ont reçu une pondération de 5. Les autres critères ont reçu un poids de 3 sauf le critère de source d'émission de CO₂ qui reçoit un poids 0 et n'a donc pas d'effet sur le résultat total.

Les programmes reçoivent en conséquence une note globale qui permet d'établir le classement.

3.3. Les critères d'évaluation

3.3.1. Emissions

Les émissions compensées peuvent être de sources individuelles :

- liées aux transports aériens ou terrestres: le train ou la voiture
- liées à l'énergie :chauffage, éclairage, électroménager

ou de sources collectives :

- liées à un événement sportif ou à une conférence.

Le changement climatique est un problème global, toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES), en tenant compte de leur pouvoir de réchauffement climatique propre, sont donc sur le même pied. Elles reçoivent donc toutes la même évaluation non-problématique (=3).

En d'autres termes, ce critère n'établit aucune distinction entre les programmes de compensations. Il est juste là a titre d'information.

3.3.2. Certificats

Ce critère évalue la garantie de réduction d'émission qui est offerte au client en échange de son paiement de compensation.

Une première différence notable concerne le calendrier des réductions d'émission. Certains projets, certifiés ou vérifiés, ont déjà effectivement réduit les émissions de CO₂ (**ex post** en terme technique c'est-à-dire après la réalisation). D'autres projets, souvent forestiers, promettent des réductions à venir (**ex ante** c'est-à-dire avant la réalisation).

Les réductions d'émissions peuvent se faire dans le cadre du marché obligataire du carbone, initié par le protocole de Kyoto et contrôlé par les Nations-Unies. Il s'agit alors de Certified Emission Reduction (CERs) ou bien en dehors de ce marché obligataire, les réductions sont dans ce cas des Verified Emission Reduction (VERs).

L'achat et l'annulation de CERs 'ex post' offrent la meilleure garantie car le client achète des réductions d'émission certifiées (4=bon choix). L'achat de compensation futures 'ex ante' par des projets validés par les Nations-Unies reçoivent (3=non-problématique). Lorsque la procédure de validation est en toujours cours, les projets n'ont pas encore commencé à réduire les émissions de CO₂ (2= problématique).

Les réductions d'émissions vérifiées (VERs) elles ne passent pas par le registre des Nations-Unies et reçoivent 3 (= non-problématique). Ici encore, les projets proposant des réductions futures, reçoivent 2 (= problématique)

L'achat et l'annulation de permis d'émission sur le marché européen EU ETS est théoriquement valable mais ce marché a chuté à 0,07€/tonne en 2007 car les quotas alloués aux entreprises dans les plans nationaux d'allocation (NAP) étaient beaucoup trop généreux. En d'autres termes, le fait d'acquiescer et d'annuler un tel droit d'émission, émis en quantités tellement importantes par les états, ne donne aucune garantie que cela force un opérateur industriel à diminuer ses émissions d'une quantité équivalente. Qui plus est, le prix ridicule pour une telle annulation reviendrait à estimer que l'on peut continuer à émettre du CO₂ sans limite, puisque son coût d'évitement serait proche de zéro. Ceci ne correspond clairement pas à la réalité scientifique et économique. Cette option reçoit donc pour l'instant une cote de 2(= problématique).

D'autres programmes enfin offrent une simple attestation de contribution financière du client ou une labellisation 'neutre pour le climat' aux sociétés (1= mauvais). Dans ce cas, le client n'a pas de garantie que cet argent soit réellement investi dans un projet de réduction d'émission.

3.3.3. Calculs

Ce critère évalue la qualité des calculs d'émission de gaz à effet de serre.

La compensation se fait sur base d'une estimation du volume de gaz à effet de serre émis : ceci requiert un calculateur. Ces calculs sont plus ou moins compliqués en fonction du nombre de paramètres qu'ils prennent en compte. Les bases scientifiques de ces calculs sont parfois révélées mais pas toujours.

Il est important que ces calculs soient rigoureux sinon l'objet même de la compensation peut être largement sous- ou sur-évalué. De plus cela aide le public à comprendre et à changer son comportement vers une réduction de ses émissions de CO₂.

Certains calculateurs n'expliquent aucuns de leurs les calculs (2= problématique).

D'autres présentent des formules sans références scientifiques (3= non-problématique).

Les meilleurs calculateurs expliquent leurs calculs et indiquent les bases scientifiques de ceux-ci (4=bon).

3.3.4. Projets

Ce critère évalue les projets soutenus par les programmes de compensation.

Il existe trois grandes familles de projets :

- La **réduction à la source** comme les énergies renouvelables (ER) ou l'efficacité énergétique (EE)
- Les **puits de carbone**(PC) comme des plantations d'arbres
- Les projets d'**adaptation** au changement climatique

Les deux premiers visent à réduire les émissions de CO₂, les derniers à réduire les impacts du changement climatique envers les populations les plus exposées. Ces derniers n'ont donc aucun effet au niveau de l'émission de CO₂ effectuée, et, bien que nécessaires, sont palliatifs et non curatifs.

De plus, les projets peuvent être de grandes tailles ou de petites tailles.

Les grands projets font l'objet d'une certification selon des standards reconnus internationalement afin d'être accrédités sur le marché du carbone. C'est le cas des projets qui entrent dans les mécanismes de développement propre (MDP).

Les petits projets ne peuvent faire l'objet d'une telle certification, lourde à mettre en œuvre, mais répondent très souvent à des besoins des populations locales. Ils sont donc plus souples et peuvent s'avérer pour le climat tout aussi pertinents que de grands projets, tout en offrant de bonnes garanties mais pas de certification.

L'équivalence entre les puits de carbone et les réductions à la source est très controversée. Deux raisons sont avancées par Sterk & Bunse pour déconsidérer les puits de carbone (*ibid.*, p12):

- Le problème du changement climatique est essentiellement lié à l'utilisation massive des énergies fossiles, les puits de carbone risque de détourner l'attention de la solution première au problème que l'on veut résoudre : réduire la combustion d'énergies fossiles.
- Le carbone stocké dans les puits de carbone retournera un jour ou l'autre dans l'atmosphère ce qui n'arrivera jamais dans le cas d'une réduction à la source.

Même si le premier argument est source à discussion, le second reste néanmoins convaincant.

Les projets de puits de carbone sont donc considérés comme un mauvais choix (1) sauf s'ils répondent à des besoins locaux auxquels cas ils sont considérés comme problématiques (2).

Les grands projets de réduction à la source (EE ou ER) sont considérés comme non problématiques (3). Les petits projets (EE ou ER) répondant à des besoins locaux sont évalués comme un bon choix (4).

Les projets d'adaptation sont évalués comme problématique(2) ou non(3) suivant qu'ils répondent à des besoins locaux réels des populations concernées.

3.3.5. Standards

Les projets de réduction d'émissions doivent répondre à certains standards, ce critère évalue la qualité intrinsèque des standards.

Les grands projets MDP ou MOC répondent aux standards définis dans le cadre du protocole de Kyoto pour les crédits de carbone (CERs ou ERUs).

Ces standards garantissent le bien fondé des estimations de réductions ainsi que le principe d'additionnalité : un projet ne peut en aucun cas prendre en compte des réductions qui auraient eu lieu même sans celui-ci. Les projets MDP prennent très largement en compte l'aspect développement durable.

Certains petits projets, n'entrant pas dans ces réductions certifiées, proposent des réductions d'émission vérifiées (VERs). Les critères sont souvent proches des standards de Kyoto, mais le

contrôle est réalisé par le programme de compensation lui-même ou par un tiers. De nombreux standards existent VCS2007, VER+, VOS, Gold Standard... ils ont été comparés au standard du MDP dans une étude du Stockholm Environment Institute et de Tricorona commandée par le WWF². L'évaluation reprise ci-dessous résulte directement de cette étude.

Il en ressort que certains standards volontaires offrent les mêmes garanties que les CERs du MDP; ils sont considérés comme un bon choix (4). D'autres sont plus faibles et reçoivent la note non-problématique (3). Le Gold Standard quand à lui prend en compte l'aspect développement durable du projet, il est évalué comme un choix de qualité (5)

Les réductions d'émission vérifiées (VERs) sont considérées comme problématiques (2) si elles ne répondent à aucun standards reconnus internationalement, mais uniquement à des critères internes propres au programme.

3.3.6. Localisation

Ce critère évalue l'endroit où sont effectuées les réduction d'émission.

L'annexe B du protocole de Kyoto reprend les pays industrialisés qui sont légalement contraints à faire des efforts concernant leurs émissions de GES.

Les projets sont situés soit dans des pays de cette annexe B, c'est-à-dire dans des pays industrialisés, soit en dehors de ceux-ci, c'est-à-dire dans des pays en voie de développement.

Pour Sterk & Bunse, les deux localisations reçoivent la même évaluation. (*ibid.*, p17)

Il existe néanmoins le risque de double comptabilisation pour les projets des pays de l'Annexe B à partir de 2008 si les deux pays comptabilisent tous les deux la réduction. (*ibid.*, p18)

Les besoins des populations locales, plus forts dans les pays du Sud, ainsi que l'utilisation des fonds de compensation pour un transfert de technologies entre le Nord et le Sud n'apparaissent pas suffisamment dans l'article Sterk & Bunse.

De plus, la compensation de carbone est essentiellement le fait des citoyens les plus aisés parmi les pays les plus riches. Les projets de compensation sont donc un moyen idéal de redistribution des richesses vers les populations les plus défavorisées du globe et un excellent levier vers un développement durable.

La compensation apparaît donc comme beaucoup plus souhaitable dans les pays du Sud. Pour toutes ces raisons, les projets dans les pays annexe B sont évalués comme problématiques (2). Les projets en Amérique Latine, en Asie et en Afrique du Sud sont non-problématiques (3). Les projets en Afrique et dans les pays les plus pauvres (qui sont souvent aussi les plus exposés aux conséquences des changements climatiques) sont un bon choix (4)

3.3.7. Sensibilisation

Ce critère mesure la manière de présenter la compensation.

Comment la compensation est-elle présentée aux particuliers?

Il est évident que la meilleure solution est d'éviter les émissions de GES à la source.

La compensation ne devrait venir qu'en deuxième place pour les émissions qui ne peuvent autrement être évitées.

Les programmes sont donc évalués sur base du message qu'ils font passer à leurs clients.

Soit le programme est accompagné de messages informant les clients des moyens de réduire leurs émissions (choix non-problématique 3), soit il se limite à un service de compensation suivant le principe du pollueur-payeur sans autre forme de sensibilisation (choix problématique 2) .

² A Comparison of Carbon Offset Standards, SEI

3.3.8. Structure de gestion

Il existe de nombreuses structures des programmes de compensation. Certaines sont complètement privées, d'autres sont mixtes privées/publiques, d'autres entièrement institutionnalisées.

Les coûts d'administration des programmes sont parfois très différents, certains pouvant aller jusqu'à près de 50% des fonds récoltés.

La participation de plusieurs acteurs dans la gestion du programme est plus souhaitable. En effet, cela offre de meilleures garanties que le programme soit géré correctement sur le plan environnemental (choix des types et lieux de projets). Une structure mixte (privée+publique) avec plusieurs acteurs est souhaitable.

Une société avec très peu d'acteurs et des frais élevés est problématique (2). Une société avec peu d'acteurs mais des frais faibles ou avec plusieurs acteurs est non-problématique (3).

Une société avec plusieurs acteurs et des frais faibles est un bon choix (4).

3.3.9. Transparence

S'agissant de programmes de compensation sur base volontaire, gérés en dehors de tout cadre réglementaire ou juridiquement contraignant, la transparence est un critère fondamental de la qualité des programmes. Cette transparence doit permettre de connaître avec précision l'affectation des fonds, la part de ces fonds qui est effectivement consacrée aux projets de réduction et celle qui est absorbée par les frais d'administration/gestion, et enfin l'efficacité environnementale des projets (réductions d'émissions effectives).

La transparence de la gestion se mesure à la lumière des rapports et des chiffres publiés. Certains programmes publient un rapport annuel reprenant les chiffres financiers mais aussi les chiffres d'émissions et les prévisions pour les années à venir. D'autres ne prennent pas la peine de mettre ces informations à la disposition du public.

Si aucun rapport n'est disponible la cote reçue est mauvaise (1), si ils ne sont pas assez détaillés, l'évaluation est problématique (2).

Si les rapports sont disponibles et détaillés, le choix est non-problématique (3).

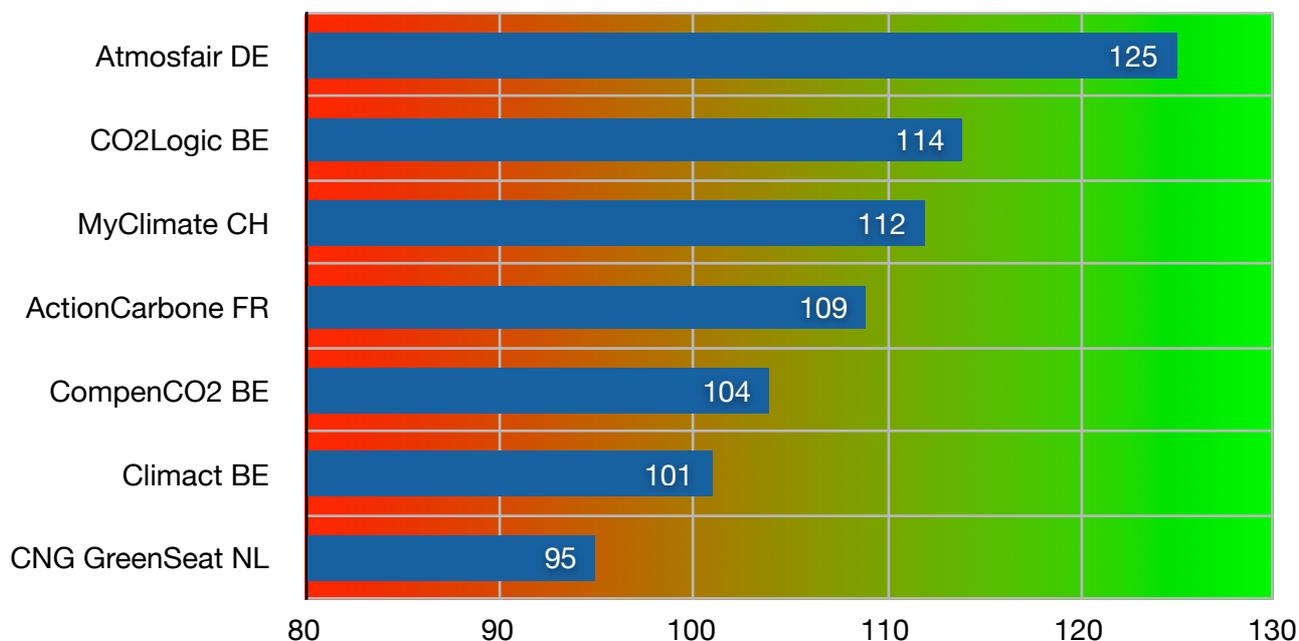
Si en plus, les rapports sont contrôlés par un organisme indépendant, le choix est bon (4).

3.4. Tableau d'évaluation des critères

Critères (poids)	1 = mauvais	2 = problématique	3 = non problématique	4 = bon	5 = excellent
émissions (0)			toutes émissions de gaz à effet de serre		
certificats (5)	aucun	réductions ex-ante	ex-post VERs	ex-post CERs	
calculs (5)		pas expliqués	expliqués	sources scientifiques	
projets (3)	PC	PC++, adaptation	EE/ER, adaptation++	EE/ER++	
standards (5)		propres faibles, CCX	propres élevés, VCS2007, VER+	MDP, VOS	Gold Standard
localisation (3)		OCDE	Amérique du Sud, Asie, Afrique du Sud	Afrique	
sensibilisation (3)		compenser	réduire et compenser	réduire	
structure (3)		mono-acteur frais élevés,	multi-acteurs, ou mono-acteur, frais faibles	multi-acteurs, frais faibles	
transparence (5)		pas de rapport	information éparse ou peu détaillé	rapport détaillé	avec contrôle indépendant

4. Le classement

Pour rappel, ce classement est basé sur des critères **environnementaux**, **d'éthique** et **d'équité** entre les pays du Nord et les pays du Sud.



Atmosfair arrive en tête, cette organisation offre actuellement la plus grande garantie de qualité et reste un exemple à suivre.

Suivent dans l'ordre, **CO2Logic**, **MyClimate**. Toutes les deux sont aussi recommandables, même si elles se positionnent derrière le leader.

Action Carbone, **CompenCO2** et **Climact** sont légèrement en retrait sur différents critères. Ils sont recommandés avec réserve.

CNG GreenSeat arrive en dernière position et n'est pas recommandé.

Il est à noter que Climact, CompenCO2, CO2Logic sont des initiatives récentes (moins de deux ans). Leur évaluation est donc encore difficile à ce jour. Elle devra être revue lorsqu'ils auront publié leurs premiers rapports d'activités.

5. Les programmes

Dans ce chapitre vous trouverez les détails sur chacun des programmes analysés:

- L'adresse du site internet, le pays, la date de lancement ainsi que les langues disponibles ainsi que le type de structure (NP= non-profit ou FP= for profit).
- Une présentation extraite du site
- L'évaluation des neuf critères
- Un commentaire d'évaluation du programme

5.1. Atmosfair

Site : <http://www.atmosfair.de>

Allemagne depuis 2005, NP

Langues : EN, DE

Présentation:

Who is atmosfair?

atmosfair is a joint initiative of forum anders reisen and the environment and development organisation, Germanwatch. The German Federal Environment Ministry supported the initiative. atmosfair will soon become an independent, non-profit organization.

Our standards :

Our projects meet the highest environmental and climate protection standards as regards emissions calculation, project selection and funds allocation. Using serious monitoring mechanisms and detailed information, we guarantee that the money really goes where it should. In spite of all this, however, the fact remains: not flying is still the best environmental alternative.

How does atmosfair work ?

The passenger pays voluntarily for the greenhouse gases that he or she causes to be released. The money is invested, for example, in solar, hydropower, biomass, or energy-efficiency projects to thereby reduce greenhouse gas emissions by an amount whose affect on the climate would be comparable to the aircraft's emissions. atmosfair finances projects in developing countries. Your money helps make these projects possible.

Emissions	3	Atmosfair s'adresse uniquement aux passagers d'avion
Certificats	4	Achat et annulation de certificats MDP
Calculs	4	Vérifiés par l'Agence Fédérale de l'Environnement de Berlin Documentation très détaillée
Projets	4	Réduction des émissions à la source: Génération d'électricité à partir de déchets, fours solaires, chauffage
Standards	4	MDP validés + Gold Standard (ou en cours de l'être)
Localisation	3	Afrique du Sud, Brésil, Chine, Honduras, Inde, Niger, Sri Lanka, Thaïlande + un projet en Allemagne
Sensibilisation	4	Vise à responsabiliser les voyageurs en proposant d'autres options
Structure	4	Organisation sans but lucratif, initiative conjointe entre Forum anders reisen et German Watch. Les frais de gestion sont inférieurs à 15%
Transparence	4	Rapports annuels détaillés pour 2005 et 2006, disponibles en ligne

Atmosfair se classe très bien à tous points de vue. Tant les projets que les procédures de suivi ou la structure mise en place sont sains. La sensibilisation des voyageurs est également un des points forts de cette société. Le rapport annuel fournit de nombreuses informations financières. Les projets soutenus sont bien détaillés ainsi que leur statut dans la procédure de vérification des différents standards. Les rapports de vérification de l'UNFCCC sont téléchargeables à partir du site. Un exemple à suivre!

En 2006 Atmosfair, avait compensé 19.000 tCO₂.

5.2. CO2Logic

Site : <http://www.co2logic.be>

Belgique depuis 2007, FP

Langues : FR, NL, EN

Présentation:

Nous compensons votre CO₂ et promovons des solutions durables.

Notre mission consiste à réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère en informant les individus et les entreprises des émissions qu'ils occasionnent et en leur donnant la possibilité de réduire leur propre pollution.

CO2logic a pour but

de sensibiliser le public au problème de l'effet de serre ;

d'encourager l'entreprise à faire face à sa responsabilité sociale en ce qui concerne les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Notre offre :

CO2logic fournit des solutions de neutralisation ou d'équilibre du carbone, également connues sous le nom de solutions de compensation. Nous aidons nos participants à mesurer et à annuler les effets de leurs émissions de CO₂. Ce faisant, nous éduquons les participants ainsi que toute autre personne dans le cadre de leur environnement et de leurs activités connexes.

Emissions	3	Energie et transport
Certificats	4	Achat et annulation de certificats MDP ex-post
Calculs	4	Basé sur le Bilan Carbone® de l'ADEME
Projets	4	Production d'électricité à partir de déchets agricoles
Standards	4	MDP validé par les Nations Unies
Localisation	3	Inde
Sensibilisation	3	Réduction d'abord, compensation ensuite
Structure	3	Entreprise privée fondée en janvier 2007 par deux personnes. Coûts de gestion non communiqué.
Transparence	3	Pas encore de chiffres pour 2007

Excellent début pour cette nouvelle société belge. La qualité du projet et la sensibilisation sont au rendez-vous. L'accent est mis dès le départ sur l'achat et l'annulation de CERs ex-post. Le contrôle financier de la société a été effectué par Ethibel.

La publication des chiffres pourrait encore améliorer son classement.

5.3. MyClimate

Site : <http://www.myclimate.org>

Suisse depuis 2002, NP

Langues : EN, DE

Présentation:

myclimate – The Climate Protection Partnership – is based on the concept of voluntary and innovative solutions for climate protection and the promotion of renewable energies and energy efficient technologies.

The international initiative originated 2002 as an ETH spin-off in Switzerland. myclimate is one of the leading providers of carbon offsetting measures. Its clients include large firms, small and medium-sized enterprises, public authorities as well as non-profit organisations and event organizers.

For business, we offer high-quality carbon offset certificates for climate neutral business travel, conferences, products or for compliance regimes. Make use of our know-how of the carbon market and climate-related issues.

Private individuals can offset the environmental impact of emissions from their air travel by purchasing a myclimate ticket. In addition, myclimate encourages public dialogue on climate protection and campaigns for a reduction of greenhouse gases at the source. Be part of the solution – become a member of myclimate!

Emissions	3	Aviation, Transport, Energie
Certificats	4	Achat et annulation de certificats MDP
Calculs	2	Aucune information fournie sur les formules de calcul
Projets	4	Energie renouvelable: solaire, éolien, biomasse, hydroélectrique. Efficacité énergétique
Standards	4	Quelques gros projets MDP, d'autres petits VER + Gold Standard ou en cours de le devenir
Localisation	3	Pays en développement: Afrique du Sud, Costa Rica, Inde, Indonésie,... + un projet en Suisse
Sensibilisation	3	Beaucoup de références vers l'IPCC ou le rapport Stern par exemple
Structure	4	Fondation sans but lucratif dont l'origine remonte à 2002. Les frais de gestion sont limités à 20%
Transparence	4	Nombreuses informations fournies sur le site Rapport de l'année 2006 disponible en PDF

Myclimate est une fondation sans but lucratif, elle fut créée en 2002 comme spin-off de l'Institut de Technologie de Zürich (ETH). En choisissant des projets CERs ou VERs conformément aux Gold Standard, myclimate vise la qualité. Cette société fournit régulièrement des informations sur ces activités et ses rapports annuels sont bien détaillés.

Myclimate est présente dans de nombreux pays: Autriche, Norvège, Canada et Etats-Unis d'Amérique. En 2006, les clients de myclimate ont compensé plus de 40.000 tCO₂.

En plus de la compensation, myclimate offre aussi une labélisation 'ClimateNeutral' aux entreprises et de l'aide à la certification des projets MDP.

Seul bémol, un peu plus d'information sur les calculs d'émissions serait souhaitable.

5.4. ActionCarbone

Site : <http://www.actioncarbone.org>

France depuis 2006, NP

Langues : FR, EN

Présentation:

Un programme responsable et solidaire, à but non lucratif, pour lutter ensemble contre le changement climatique.

Conscient des émissions de gaz à effet de serre engendrées par ses activités, le photographe Yann Arthus-Bertrand a choisi de réduire son impact en finançant des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de reforestation dans les pays du Sud afin de compenser son impact tout en aidant les populations locales.

L'association GoodPlanet, qu'il préside, a ainsi décidé, avec le soutien de l'ADEME, de donner à chacun les moyens de suivre la même démarche concrètement en faveur du climat.

Qui sommes nous ?

Action Carbone est un programme de l'association GoodPlanet, présidée par Yann Arthus-Bertrand, soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). GoodPlanet est une association loi 1901 à but non lucratif, crée le 1^{er} juillet 2005 et présidée par Yann Arthus-Bertrand, dont le but est d'éveiller à la connaissance des problèmes du monde et au développement durable.

Emissions	3	Transports et énergie
Certificats	3	Réduction d'émissions vérifiées (VER)
Calculs	4	Validés par l'ADEME
Projets	3	ER, EE, PC
Standards	3	MDP, mais pas soumis aux contrôle de l'UNFCCC
Localisation	3	Pays du Sud: Brésil, Cambodge, Chili
Sensibilisation	3	Calculer, réduire, compenser vos émissions de CO ₂
Structure	4	Association à but non lucratif créée en octobre 2006 avec un partenaire institutionnel, l'ADEME. Les frais de gestion sont d'environ 20%
Transparence	4	Rapport d'activité 2007 (financier et carbone) disponible en PDF

Action carbone est un grand acteur français avec de bons partenaires et le charisme du photographe Yann Arthus-Bertrand. Il a choisit de délivrer des VERs en suivant la même approche que le MDP sans la lourdeur administrative des contrôles des Nations-Unies. Action carbone prévoit de faire entrer ses projets dans le Gold Standard.

5.5. CompenCO2

Site : <http://www.compenCO2.be>

Belgique depuis 2007, NP

Langues : FR, NL, EN

Présentation:

CompenCO2 est fondé par un nombre d'organisations de l'environnement et d'organisations Nord-Sud. Nous vous offrons la possibilité de compenser vos émissions de CO₂ en donnant un 'dédommagement environnemental' à certains projets qui:

- d'une part évitent les émissions ailleurs
- d'autre part permettent aux êtres humains et à la nature à s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

Les projets Africains auront notre préférence. Car l'Afrique va pâtir lourdement des changements climatiques et qu'elle est trop souvent négligée par les programmes de compensations qui sont discutés au niveau mondial.

Emissions	3	Aviation, voiture et entreprise
Certificats	3	Achat de VERs ex-post + fonds destiné à des projets d'adaptation.
Calculs	3	Nombreuses références et explications des formules de calculs
Projets	3	Projet d'éoliennes pour la réduction d'émission. Portefeuille de projets d'adaptation en construction
Standards	4	Propres au programme pour l'adaptation, Gold Standard pour la réduction d'émissions
Localisation	3	Afrique et Inde
Sensibilisation	3	Comparaison des différents moyens de transport
Structure	4	ASBL créée en juin 2007 par les ONGs de la Coalition Climat. Les frais de gestion sont limités à 10%
Transparence	3	Pas encore de chiffres publiés pour 2007.

Commentaire:

CompenCO2 est une initiative des ONGs belges présentent dans la CoalitionClimat.³ CompenCO2 s'adresse aux particuliers qui désirent compenser leurs vols ou leurs transports et aux entreprises.

En soutenant de petits projets d'adaptation et de réduction d'émissions en Afrique, CompenCO2 se démarque de ces concurrents. En comparant l'aviation avec d'autres moyens de transport, cette organisation met l'accent sur la sensibilisation et les solutions alternatives de transports.

CompenCO2 achète des VERs d'un petit projet d'éoliennes à Maharashtra qui fournit des VERs Gold Standard.

Les comptes financiers 2007 de cette ASBL seront vérifiés par Ethibel.

Elle doit encore concrétiser son portefeuille de projets d'adaptation.

³ <http://www.cacommeceici.be/>

5.6. Climact

Site : <http://www.climact.be>

Belgique depuis 2007, FP

Langues : FR, EN

Présentation:

Dimitri Mertens, Hugues de Meulemeester et Pascal Vermeulen conjuguent leur conscience de citoyens avec leurs compétences pour élaborer une solution rationnelle, cohérente et accessible en réponse à la crise du réchauffement climatique. Ils savent qu'une réduction drastique des gaz à effet de serre, bien au-delà des objectifs de Kyoto, est un enjeu majeur.

Ils sont convaincus que chaque membre de la communauté humaine, les particuliers comme les institutions collectives, a un rôle à jouer pour limiter le réchauffement climatique. C'est la contribution de chacun qui permettra de laisser à nos enfants et aux générations futures un environnement de qualité.

Ils ont décidé de créer ensemble CLIMACT pour proposer à tout un chacun des solutions crédibles permettant d'atteindre la neutralité carbone. Leur démarche est volontariste, ambitieuse, résolument tournée vers l'amélioration du contexte de vie pour les générations actuelles et futures.

CLIMACT est constituée sous forme de société commerciale afin d'investir les revenus générés par l'activité dans des projets permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Emissions	3	Transport, énergie et autres
Certificats	3	Projets MDP validés et/ou en cours de validation
Calculs	3	Formules, sources:INS, Defra, Electrabel,FEBIAC, EEA, UCL
Projets	3	Eolien, Hydroélectrique, récupération de méthane
Standards	4	MDP mais pas toujours certifiés
Localisation	3	Inde
Sensibilisation	3	Réduction d'abord, compensation ensuite
Structure	3	Société coopérative à finalité sociale. Elle a été créée par trois personnes en février 2007
Transparence	3	Pas mal d'information sur le site mais pas encore de rapport annuel

Commentaire:

Climact est une jeune société coopérative dont l'approche est intéressante.

Le site invite à un calcul de votre empreinte carbone et présente des moyens de réductions. Climact s'adresse tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Côté produits, Climact propose des 'packs' de compensation de 1/5/15/50 t CO₂éq.

Les projets de Climact sont des MDP validés par l'UNFCCC:

- 1.5 MW Deogad hydroelectric project in Maharashtra, India

Centrale hydro-électrique qui doit éviter l'utilisation de la centrale thermique classique. Les réductions d'émissions prévues sont de 3,662 tCO₂/an pendant dix ans (2008-2017)

- 6.75 MW Small Scale Grid Connected “Wind Electricity Generation Project”, India
Production d’électricité par des éoliennes. Les réductions prévues sont de 14.400 tCO₂/an pendant dix ans (2004–2014). Les réductions de la période 2004–2007 ont été monitorées et certifiées par l’UNFCCC.

Deux autres projets, en cours de validation font également partie du portefeuille de Climact, mais ne ils ne sont pas encore utilisés pour la compensation.

5.7. CNG GreenSeat

Site : <http://www.greenseat.com/>

Pays-Bas depuis 2002, FP. Anciennement CoolFlying

Langues : NL, EN, FR

Greenseat est un produit de l'organisation **Climate Neutral Group** destiné aux passagers d'avion.

Présentation:

Ambition :

Climate Neutral Group is committed to tackle global warming by restoring the CO₂ balance in the atmosphere. Global warming poses a serious threat to life on earth. The sea level rises, climate zones shift and diseases will spread faster. This is not doomwatching yet reality.

To tackle global warming we need to drastically reduce CO₂ emissions. Unfortunately it is impossible to ban all CO₂ emissions. The next step is compensating unpreventable emissions by planting trees or funding the development of renewable energy resources.

Climate Neutral Group encourages organisations to significantly contribute to tackle global warming by aiming for a climate neutral business. In that way we realise the biggest ambition of today's society: to keep a healthy and livable planet for next generations.

Emissions	3	GreenSeat est le produit de Climate Neutral Group destiné aux passagers d'avion.
Certificats	3	Crédits CO ₂ de type VER auprès de Triodos Climate Clearing House.
Calculs	3	D'après ECN (Energy Research Center of the Netherlands)
Projets	2	Essentiellement protection/plantation de forêts, mais aussi EE et ER
Standards	3	Contrôle indépendant par la Société Générale de Surveillance. Internes, VCS ou Gold Standard
Localisation	3	Pays-Bas, Amérique du Sud, Afrique, Asie
Sensibilisation	3	Réduction et compensation
Structure	2	Crée en 2002 par Triodos, Face Foundation et DOEN foundation. Coûts administratifs de 46% en 2006.
Transparence	4	Rapport détaillé publié en juin 2007

Initialement centrée sur les puits de carbone dans les pays du Nord, CNG se réoriente vers d'autres types de compensation moins sujet à la critique. Son rapport de transparence est excellent.

6. Glossaire

CER	(Certified Emissions Reduction) Réduction d'émissions certifiées issues du Mécanisme de Développement Propre
EE	Efficacité Energétique
ER	Energies Renouvelables
ERU	(Emission Reduction Units) Unités de réduction d'émissions issues de la Mise en Oeuvre Conjointe
FP	(For Profit) Société à but commercial
GES	Gaz à effet de Serre (principalement le CO ₂)
MDP	Mécanisme de Développement Propre Clean Development Mechanism (CDM) en anglais
MOC	Mise en Oeuvre Conjointe Joint Implementation (JI) en anglais
NAP	(National Allocation Plan) Plan d'allocation national de quotas d'émissions
NP	(Non Profit) Organisation sans but lucratif.
PC	Puits de Carbone : stockage de dioxyde de carbone dans les arbres
VER	(Verified Emissions Reduction) Réduction d'émissions vérifiées pour des projets hors protocole de Kyoto
UNFCCC	(United Nations Framework Convention on Climate Changes) ou Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Références

Le marché de la compensation volontaire

- Les prestataires de la compensation volontaire de gaz à effet de serre, ADEME, FR, 02/2007, 12p.
- Compenser pour mieux réduire, Note N°11 de la Mission Climat des la Caisse des Dépôts, FR, 09/2007, 40p.
http://www.caissedesdepots.fr/IMG/pdf_CDC-Mission_Climat_Note_11_Neutralite_carbone.pdf
- The Carbon Neutral Myth, Offset Indulgences for your Climate Sins, TNI CarbonWatch, NL, 03/2007, 80p.
http://www.carbonradewatch.org/pubs/carbon_neutral_myth.pdf
- The Voluntary carbon Offset Market, House of Commons, UK, 07/2006, 299p.
<http://www.parliament.the-stationery-office.co.uk/pa/cm200607/cmselect/cmenvaud/331/331.pdf>

Encadrement du secteur

- Charte de la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre, ADEME, 02/2008, 19p.
<http://www.ecologie.gouv.fr/Charte-des-bonnes-pratiques.html>
- Code of Best Practice for Carbon Offset providers, DEFRA, 02/2008, 34p.
<http://www.defra.gov.uk/environment/climatechange/uk/carbonoffset/codeofpractice.htm>

Etudes comparatives

- Sterk & Bunse (2004), Voluntary Compensation of Greenhouse Gas Emissions, Policy Paper N° 3/2004, Wolfgang Sterk and Maïke Bunse Wuppertal Institute, 23p.
- Etude comparative des programmes de compensation volontaire des émissions de CO₂ par les passagers d'avion, André Heughebaert, Mémoire de fin d'études en gestion de l'environnement à l'IGEAT, 09/2006, 90p.
http://www.ulb.ac.be/igeat/igeat/ulb_igeat/upload/cedd/Mem_AHeughebaert.pdf
- Users committee meeting - 6 May 2008 - Workshop on aviation and offset programmes Minutes, ABC Impacts 05/2008, 10p.
http://dev.ulb.ac.be/ceese/CEESE/documents/ABC_workshop_6_May_minutes.pdf
- Voluntary Offsets For Air-Travel Carbon Emissions Transport & Environment, Tufts Climate Initiative, USA, 12/2006, 45p.
<http://www.tufts.edu/tie/tci/carbonoffsets>
- A comparaison of carbon offsets standard, WWF, 03/2008, 117p.
http://www.sei-us.org/wwf_offset_standards_execsum.pdf

Annexe I : Coût de la compensation

A titre d'information vous trouverez ci-dessous les émissions de dioxyde de carbone calculées et les montants de compensations proposés pour deux vols aller-retour en classe économique:

- Paris-Madrid
- Londres-New-York

La dernière colonne reprend le prix à la tonne de CO₂ pratiqué sur ces deux vols.

	Paris-Madrid tCO₂	Paris-Madrid montant	London-NewYork tCO₂	London-NewYork montant	€/tCO₂
atmosfair	0,62	15,00 €	3,48	81,00 €	23,41 €
CO2Logic	0,63	15,12 €	2,45	58,80 €	24,00 €
myclimate	0,45	10,58 €	2,51	59,15 €	23,56 €
ActionCarbone	0,62	12,38 €	2,45	61,40 €	24,03 €
CompenCO2	0,66	16,54 €	3,63	90,84 €	25,00 €
Climact *	0,43	27,00 €	2,65	81,00 €	27,00 €
CNG GreenSeat	0,47	6,76 €	2,44	30,20 €	12,70 €

(*) les prix de Climact sont arrondis à la tonne supérieure par leur site